

Telle fut la destinée des quarante membres ordinaires qui formaient l'Académie de Lyon, en 1789. Il faut reconnaître que cette brillante Compagnie se laissa surprendre par la Révolution, comme tous ceux qui détenaient alors une parcelle des pouvoirs publics. Heureuse de vivre jusque-là, au sein des privilèges, elle n'avait pas pensé à préparer des cahiers de doléances pour la réunion des États généraux, ni à faire aucune économie en vue de l'avenir. Trois de ses membres pourtant, furent députés à la Constituante, un à l'Assemblée législative, et trois autres à la Convention nationale, dont un ministre de l'Intérieur. Ajoutez à cela que les deux premiers maires élus de la ville de Lyon furent choisis dans l'Académie, en 1790, 91, 92, et qu'un troisième académicien (1) fut encore porté à la mairie par le suffrage des électeurs, en 1793, sans qu'il ait pu toutefois en exercer les fonctions. Il semblait qu'avec de tels patronages cette Compagnie dût pouvoir traverser, sinon sans danger, du moins sans naufrage, la tempête révolutionnaire. Elle l'espéra beaucoup sans doute, aussi longtemps que le parti modéré resta maître de la situation politique ; mais à la fin de 1792, le jour où elle se vit chassée de l'Hôtel de Ville par les nouveaux Corps administratifs, et reléguée dans un coin du Grand-Collège, elle perdit visiblement toute espérance. Le dernier semestre de ses travaux nous apparaît comme une sorte d'agonie littéraire et scientifique, et le décret du 8 août 1793, comme l'acte d'enregistrement de son décès.

J. BONNEL.

---

(1) Gilibert.